

ASSEMBLÉE NATIONALE24 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° 296

AMENDEMENTprésenté par
M. Verny

ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 2, substituer à la date :

« 1^{er} octobre 2024 »

la date :

« 1^{er} septembre 2024 ».**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à modifier les dates du calcul de la valeur d'achat de la société ArcelorMittal.